

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 SEPTEMBRE 2026**

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de conseillers votants : 11

Par suite d'une convocation en date du 3 septembre 2026, les membres composant le conseil municipal de Saussey se sont réunis, à la mairie le 10 septembre 2026 à vingt heures trente, sous la présidence de Madame Cécile GUÉRIN, Maire.

Sont présents : Cécile GUÉRIN, Rémi DE SAINT JORES, Evelyne LEPERCHOIS, Pascal POUILLAIN, Bruno ROBIN, Anthony MASSELIN, Ludivine HUBERT, Noémie BRÉGEAULT, Nicolas RENÉ, Caroline LECONTE, Clémence LESAULNIER lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Absent ayant donné procuration : -

Absent excusé :

Absent :

La présidente ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Monsieur Rémi DE SAINT JORES est désigné pour remplir cette fonction.

Ordre du Jour :

- Visite de l'école
- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Approbation et signature du compte-rendu de la dernière séance,
- Assainissement collectif : adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'année 2025,
- Assainissement collectif : devis installation d'un poste de télégestion au niveau des postes de refoulement,
- Devis entretien des cloches,
- Devis armoire défibrillateur,
- Demande de la société de chasse de Saussey,
- Préparation du bulletin municipal,
- Repas des anciens,
- Dossier d'urbanisme,
- Compte-rendu des réunions,
- Questions diverses.

La visite des locaux de l'école est effectuée par le Conseil Municipal.

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé.

DELIBERATION N°2026-041 : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'année 2025.

Mme le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

MAIRIE DE SAUSSEY

Le Conseil Municipal prend également connaissance de la note relative aux redevances et aux aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie pour l'année 2025.

Après présentation de ce rapport et de la note de l'Agence de l'eau Seine Normandie, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'année 2025.
- **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération.

DELIBERATION N°2026-042 : DEVIS POUR L'INSTALLATION D'UN POSTE DE TELEGESTION AU NIVEAU DES POSTES DE REFOULEMENT.

Madame le Maire présente le devis de l'entreprise SAUR pour la fourniture et l'installation d'un poste de télégestion SOFREL au niveau des postes de refoulement de la Brasardière et des Campagnes qui s'élève à un montant de 7 644,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Madame le Maire à signer le devis avec l'entreprise SAUR pour un montant de 7 644,00 € TTC.

Un rendez-vous a été pris avec M. Lebeurrier pour voir les possibilités de financement.

DELIBERATION N°2026-043 : DEVIS POUR LE REMPLACEMENT DU JOUG DE LA CLOCHE.

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que suite à la visite de maintenance annuelle de la cloche par l'entreprise Cornille-Havard de Villedieu-les-Poêles, il a été signalé que le joug de la cloche est en très mauvais état. Un devis a été demandé pour le remplacement du joug de la cloche. Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'association des amis du patrimoine de Saussey propose de faire un don à la commune pour participation au financement de ces travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, :

- accepte le devis de l'entreprise Cornille-Havard de Villedieu-les Poêles d'un montant de 6 460,80 € T.T.C.,
- accepte le don de l'association des amis du patrimoine de Saussey.

DELIBERATION N°2026-044 : DEVIS POUR L'INSTALLATION D'UNE ARMOIRE EXTERIEURE POUR LE DEFIBRILLATEUR.

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il est nécessaire de remplacer l'armoire du défibrillateur. Un devis a été demandé à l'entreprise ESI de Coutances qui s'élève à 1 809,72 € TTC. Il comprend le remplacement de l'armoire extérieure, des piles et des électrodes. Il sera nécessaire de prévoir également une installation électrique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le devis de l'entreprise ESI de Coutances d'un montant de 1 809.72 € T.T.C.

Demande de la société de chasse de Saussey

Madame le Maire fait part du courrier du Président de la société de chasse de Saussey sollicitant de céder les parcelles des biens communaux à l'Amicale comme à l'origine en 1971 pour une superficie de 5 ha 72. Le courrier précise que tous les chasseurs de la commune ayant un permis validé dans l'année n'ont pas l'obligation de se munir d'une carte de sociétaire mais devront respecter la réglementation concernant les jours de chasse.

La question est posée de la verbalisation en cas de contrôle pour les chasseurs non-adhérents de la société de chasse. Mme le Maire se renseignera connaître la réglementation en vigueur.

Préparation du bulletin municipal.

Une réunion de la commission communication aura lieu le 1^{er} octobre 2026 pour préparer le bulletin municipal et définir les articles à publier.

Repas des anciens

MAIRIE DE SAUSSEY

Le repas des anciens sera organisé début novembre.

Dossiers d'urbanisme.

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de trois demandes de déclaration préalable.

Comptes-rendus réunions.

Les réunions suivantes ont eu lieu depuis le dernier conseil municipal :

- réunion SDEM 50 pour M. Poullain pour les délégués CRISE
- réunion SDEAU pour M. De Saint Jores
- réunion de la commission déchets pour Mme Leperchois
- réunion de la commission transition écologique pour M. Masselin

Questions diverses

Mme le Maire fait part des messages déposés dans la boîte à idées (demande de ralentisseurs, banc pour le cimetière)

Il est signalé un problème de visibilité au carrefour de la Brasardière.

Une commission chemins aura lieu le 10 octobre 2026.

L'ATD Centre Manche va être recontactée pour la limitation de vitesse à Bretteville.

Monsieur Stéphane TRAVERT, député de la circonscription, est venu rencontrer les élus de la commune le 1^{er} septembre 2026.

N° de la délibération	Intitulé	Code Matière	Intitulé Nomenclature ACTES niveau 1	Intitulé Nomenclature ACTES niveau 2
2026-041	Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'année 2025	9.1	Autres domaines de compétences	Autres domaines de compétences des communes
2026-042	Devis pour l'installation d'un poste de télégestion au niveau des postes de refoulement	1.1	Commande Publique	Marchés publics
2026-043	Devis pour le remplacement du joug de la cloche	1.1	Commande Publique	Marchés publics
2026-044	Devis pour l'installation d'une armoire extérieure pour le défibrillateur	1.1	Commande Publique	Marchés publics

La Présidente de séance	Cécile GUERIN	
Le Secrétaire de Séance	Rémi DE SAINT JORES	

